

Patriat ou le dégoût de la démocratie sociale

Le sénateur de Côte-d'Or, François Patriat, grand habitué des punchlines méprisantes à l'égard des travailleuses et des travailleurs -comme son immonde sortie sur les exosquelettes- a recommencé dans une interview à FranceInfo ce lundi 24 avril.

En effet, ce dernier a estimé que *"les Français vont se lasser de ces manifestations (des casseroles), qui sont malgré tout violentes par les mots"*.

Violentes par les mots ? Heureusement que les manifestations permettent une certaine catharsis ! Que voudrait-il de plus ?

Ce glissement sémantique s'inscrit dans un contexte de disqualification permanente de toute opposition, très inquiétant dans une démocratie qui vacille dangereusement et dans un système où la démocratie sociale est humiliée.

Les propos du sénateur Patriat rejoignent ceux du député Martin pour justifier l'annulation de « sa » conférence, il y a une dizaine de jours. Ce dernier laissait croire par les mots employés à une forme d'attaque militaro-terroriste de la part des organisations syndicales, **nous nageons en plein délire**.

Rappelons également que, lorsque des effigies ont été brûlées à Dijon lors d'une manifestation, ce même type de logorrhée était déjà à l'œuvre, comparant le geste à un « appel au meurtre » et tutti quanti. **Il faudrait rappeler à toutes ces personnes que la contestation sert à s'opposer et non à se soumettre**. N'oublions jamais aussi que la déambulation lors de Carnaval et la mise à feu d'effigies ont comme essence un caractère contestataire.

Mais Patriat semble avoir perdu le sens même du concept de contestation, car il ne s'arrête pas là. Il ajoute que les manifestations et les mots employés sont « *une forme d'intimidation* » et qu'il faudrait « *porter plainte car ces gens sont totalement impunis* ». **Propos lunaires qui viennent confirmer la direction autoritaire très inquiétante dans laquelle s'est engagée le pouvoir en place**.

Notre organisation syndicale rappelle que sans le retrait de la loi, le gouvernement ne sera pas tranquille.

Que sans le retrait de la loi, les déplacements des ministres seront très perturbés dans le département.

Que sans le retrait de la loi, il n'y aura pas de paix sociale.

Nous invitons toutes les personnes avec ou sans emploi à venir participer à la journée de mobilisation du 1^{er} mai qui s'annonce massive partout sur le territoire !

Vite le retrait, vive la retraite !

Les manifestations du 1^{er} mai en Côte d'Or

Beaune : 10h, rue des blanches fleurs (magasin Noz)

Dijon : 10h, place Wilson

Montbard : 10h, place Gambetta